

Veille informative pour la conférence de rédaction Etoile du 9 octobre 2018

Compétences qualifications

[Avec "destination métiers" les Fongecif de l'Ouest et l'Afpa misent sur les blocs de compétences](#) : Les quatre Fongecif de l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Centre-Val-de-Loire et Normandie) et l'Afpa expérimentent depuis cet été de nouveaux parcours de formation courts et modulables sur les métiers du bâtiment, en partenariat avec l'Opcva Constructys.

[Le certificat CléA Numérique prend forme](#) : Un décret publié au Journal officiel du 11 septembre officialise la création de ce dispositif destiné à valider l'acquisition de connaissances et compétences relatives aux usages fondamentaux du numérique en situation professionnelle. CléA Numérique couvre l'acquisition et l'exploitation de l'information, la prise en compte des principes de la sécurité numérique et la gestion collaborative des projets, précise le décret.

Financement

[Fafiec : un nouvel accord de branche pour anticiper la transformation de l'Opcva en Opcvo](#) : Anticipant la publication de la loi Avenir professionnel, les partenaires sociaux de l'ingénierie, du conseil et du numérique ont conclu le 19 juillet un accord en vue de transformer l'Opcva Fafiec en opérateur de compétences (Opcvo).

[Projet de loi de finances 2019 : le gouvernement fait le choix d'un budget "qui investit dans les compétences" \(Muriel Pénicaud\)](#) : L'effort de l'État va ainsi augmenter sur les dispositifs permettant d'aider les personnes les plus éloignées de l'emploi à retrouver un emploi ou à se former.

[Les branches des industries de transformation et de procédés créent leur opérateur de compétences](#) : Opcvo Défi+ : c'est le nom de l'opérateur de compétences constitué par 17 branches professionnelles des industries de transformation et de procédés. Créé en juillet dernier, cet opérateur de compétences va maintenant entamer les démarches pour obtenir un agrément de la part de la DGEFP.

Formation professionnelle

["L'action de formation en situation de travail réinterroge la définition de l'action de formation" \(Stéphane Lardy, directeur adjoint du cabinet de la ministre du Travail\)](#) : Le Copanef et le FPSPP organisaient mardi 2 octobre à Paris un séminaire de restitution de l'expérimentation « Afest – Actions de formation en situation de travail ». L'occasion de revenir sur les enjeux d'une innovation qui bouscule les frontières de la formation.

Illettrisme

[Des acteurs de l'illettrisme signent un pacte pour ne pas "réinventer ce qui existe déjà"](#) : Accompagner les personnes en situation d'illettrisme vers des parcours de formation sans rupture, prendre en charge l'accès à la formation et rendre inclusifs les environnements numériques, tels sont quelques-uns des 10 engagements pris par 45 grandes organisations de la société civile impliquées contre l'illettrisme.

Insertion des jeunes

[Plan pauvreté : Emmanuel Macron s'engage à quintupler le nombre de Garanties jeunes](#) : Le président de la République a dévoilé sa stratégie nationale de prévention de lutte contre la pauvreté, jeudi 13 septembre. Principales mesures : la multiplication par cinq des Garanties jeunes et l'obligation de former jusqu'à 18 ans, dans l'optique de suivre et trouver une solution pour les décrocheurs scolaires.

[Un délégué interministériel pour développer l'apprentissage dans les quartiers prioritaires](#) : C'est par un décret publié au Journal officiel du 18 septembre que vient d'être créé le poste de délégué interministériel chargé du développement de l'apprentissage dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

[Les prépas apprentissage sur les rails](#) : Muriel Pénicaud a annoncé, lors d'une visite au salon Jeunes d'avenir à Paris le 18 septembre, le lancement d'un appel d'offres pour les « prépas apprentissage ». En présence de Jean-Marie Marx, haut-commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi, elle a précisé que les 965 centres de formation d'apprentis (CFA) du territoire national pourront y répondre dès le mois d'octobre.

[Salbris \(Loir-et-Cher\) mise sur le chèque d'apprentissage pour revitaliser son territoire](#) : D'un montant de 500 euros, ce chèque est destiné à tout lycéen ou apprenti qui se lancera dans un CAP ou un bac professionnel via l'apprentissage. Seule condition : rester au moins un an dans l'entreprise.

[Les Missions locales seront en première ligne dans la lutte contre la pauvreté des jeunes](#) : La lutte contre l'exclusion et la pauvreté des jeunes ne se fera pas sans les Missions locales. Le réseau associatif qui œuvre au quotidien pour l'insertion des moins de 26 ans bénéficiera pour ce faire de moyens. C'est le message adressé par deux représentants de l'État à l'occasion de l'assemblée générale de l'Union nationale des Missions locales (UNML).

[Fusion missions locales et Pôle emploi : une note de la DGEFP et de Pôle emploi précise la marche à suivre](#) : Dans une note rédigée fin septembre 2018, la DGEFP et Pôle emploi détaillent aux Directe et aux directeurs régionaux de Pôle emploi l'organisation à mettre en place pour mener à bien ces expérimentations et le discours à porter auprès des élus locaux. Pour l'UNML, cette démarche correspond à une "tentative d'OPA hostile".

["La quasi-intégralité des règles de financement de l'apprentissage reste à l'identique au 1er janvier 2019" \(Alain Druelles, DGEFP\)](#) : Alain Druelles, chef de projet chargé du suivi de la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage à la DGEFP, a précisé le calendrier prévisionnel de

la réforme de l'apprentissage lors d'une réunion technique organisée le 1er octobre à Paris par Proactive Academy. Année de transition, 2019 fonctionnera sur la base du système aujourd'hui en vigueur.

[Les Missions locales réaffirment leur opposition à tout projet de fusion au sein de Pôle Emploi](#) : L'Union nationale des Missions locales rappelle, dans un communiqué publié le 2 octobre, son refus de participer à toute expérimentation de fusion au sein de Pôle Emploi, un projet qui émane des travaux du Comité Action Publique 2022 visant à réformer le service public de l'emploi. En juillet dernier, le gouvernement avait ainsi annoncé sa volonté de renforcer la coordination entre les différents acteurs en autorisant les collectivités locales volontaires à participer à des expérimentations en vue de fusionner les structures des Missions locales au sein de Pôle Emploi.

Offre formation

[Le secrétaire d'Etat au Numérique annonce le lancement d'un plan de formation visant 1,5 million de personnes](#) : « Etat, collectivités territoriales, associations, acteurs de la médiation numérique et du travail social, administrations et entreprises, tous se sont mobilisés pour faire de cette rentrée 2018 celle de la mobilisation générale contre l'illectronisme », a annoncé le secrétaire d'Etat au Numérique, Mounir Mahjoubi.

Orientation

[Le conseil en évolution professionnelle à la croisée des chemins \(Jeudi de l'Afref\)](#)

Politique emploi

[Le gouvernement engage 15 millions d'euros pour l'insertion par la formation des travailleurs réfugiés](#) : La ministre du Travail Muriel Pénicaud et Jean-Marie Marx, haut-commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi, ont lancé lundi 1er octobre un appel à projets doté de 15 millions d'euros pour l'insertion des réfugiés dans l'emploi dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences par l'emploi (Pic).

Réforme formation

[Les Fongecif cherchent leur place dans la réforme](#) : Les Fongecif ont un an [1] pour se positionner dans le nouveau système de la formation professionnelle. Promulguée le 5 septembre, la loi Avenir professionnel leur confie la gestion transitoire du conseil en évolution professionnelle (CEP) et du compte personnel de formation de transition pour 2019. Rien, en revanche, n'est prévu pour la suite.

[Loi Avenir professionnel : "L'État ne peut pas jouer seul" \(François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire\)](#) : le président de la Région Centre-Val de Loire, François Bonneau, a communiqué un courrier à la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, dans lequel il lui demande « d'affirmer le rôle de la

Région et des acteurs locaux » dans les décrets d'application de la loi relative à la liberté de choisir son avenir professionnel promulguée le 5 septembre 2018. « Les attentes des Régions n'ont pas été prises en compte », a rappelé celui qui est également le président délégué de Régions de France : « La loi a été votée mais il reste encore les décrets qui vont être mis en place. Je souhaite qu'ils nous soient plus favorables », déclare l'élu.

"L'État aura une place prépondérante dans le conseil d'administration de France Compétences mais n'aura pas la majorité à lui tout seul" (Antoine Foucher, directeur de cabinet de la ministre du Travail) : Régulation de l'apprentissage, mise en place du système de certification des prestataires de formation, déploiement du conseil en évolution professionnelle (CEP) : telles seront les trois missions « stratégiques et prioritaires de France Compétences à partir de 2019, selon Antoine Foucher.

"Aucune exception à la logique de cohérence pour les opérateurs de compétences" (Antoine Foucher, directeur de cabinet de la ministre du Travail) : Antoine Foucher a profité de la septième session « Dessine-moi la réforme ! » (Paris, 25 septembre), pour dire tout le bien qu'il pensait du rapport Marx-Bagorski relatif à la constitution des opérateurs de compétences. Si d'autres scénarios sont possibles, la cohérence des regroupements de branches n'est quant à elle pas négociable.

"La transformation demandée aux Fongecif est moins importante que celle des Opca" (Antoine Foucher, directeur de cabinet de la ministre du Travail)

Loi "avenir professionnel" : le calendrier de publication des décrets est paru : Au total, pour le titre 1er de la loi qui réforme le système de la formation professionnelle et de l'apprentissage, un peu plus de cent mesures d'application sont attendues dont une soixantaine avant la mi-décembre 2018.

"Organismes de formation, Opca, entreprises, CFA, tout le monde est impacté par la réforme, y compris l'État" (Stéphane Lardy, directeur adjoint du cabinet de la ministre du Travail) : « Il n'y aura pas 173 décrets, mais une soixantaine à paraître avant la fin de l'année. Nous regrouperons un certain nombre de sujets », a rassuré Stéphane Lardy, directeur adjoint du cabinet de Muriel Pénicaud. Il répondait à l'interrogation suscitée par la publication d'un imposant échéancier.